REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE ministère de l'interieur et de la decentralisation

Direction Générale des Elections et des Libertés Publiques

Direction des Libertés Publiques

Nouakchott, le 01 Juillet 2011

Récépissé N° 017 Portant déclaration d'une association dénommée :

« Association (Nessr) pour l'Agriculture et le Développement »

Par le présent document, **Mohamed Ould Boilil**, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisatic délivre, aux personnes désignées ci-après, le récépissé de déclaration d'une association déclarée c dessus.

Cette association est régie par la loi n° 64.098 du 09 juin 1964 et ses textes modification notamment des lois n° 73.007 du 23 janvier 1973 et 73.157 du 2 juillet 1973.

Les services compétents du Ministère ont reçu les pièces suivantes :

- Demande de reconnaissance en date du 23/12/2010
- Procès verbal de son Assemblée Générale du 05/12/2010
- Son Statut
- Son Règlement Intérieur.

Les responsables de l'association sont tenus de donner à la déclaration, objet du préser récépissé, la publicité exigée par les lois et règlements en vigueur, et en particulier, ils feront procéder son insertion au journal officiel conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi 64.098 du 9 jui 1964 régissant les associations.

Toute modification apportée aux statuts de l'association, tout changement intervenu au niveau d son administration ou de sa direction devront être déclarés dans un délai de (3) mois au Ministère d l'Intérieur.

Buts de l'association: Développement

Durée: Indéterminée

Siège: Nouakchott

Le Ministre

Composition du Bureau Exécutif:

<u>President:</u> Mohamed El Moctar O/ Mohamed Abdallahi O/ Abba <u>Secrétaire Générale</u>: Fatimetou Mint Mahfoud O/ Mohamed Abdallahi

Trésorier: Mohamed Vall O/ Mohamed Abdallahi

Traduction conforme
(DGAPLP)

Le Directeur Général Adjoint